

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée
20 février 2008

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Sous-Comité scientifique et technique****Quarante-cinquième session**

Vienne, 11-22 février 2008

Point 11 de l'ordre du jour

Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace**Rapport du Groupe de travail sur l'utilisation des sources
d'énergie nucléaires dans l'espace**

1. À sa 683^e séance, le 13 février 2008, le Sous-Comité scientifique et technique a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace sous la présidence de Sam A. Harbison (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).
2. À la 1^{re} séance du Groupe de travail, le 14 février, le Président a rappelé les tâches qui incombait au Groupe, conformément au plan de travail pluriannuel en vue de l'élaboration d'un cadre international technique d'objectifs et de recommandations pour la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, couvrant la période 2007-2010, qui avait été approuvé par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, par. 112 et 113 et annexe II).
3. Le Groupe de travail a noté que le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session en 2007 avait approuvé le profil de préparation du document (A/AC.105/C.1/L.289/Rev.1, annexe III) et que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait par la suite fait sien ce profil.
4. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que le Groupe d'experts commun du Sous-Comité scientifique et technique et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, créé à la quarante-quatrième session du Sous-Comité, avait mené des travaux importants en 2007. Le Groupe d'experts commun avait tenu deux réunions de rédaction en juin et octobre 2007 et mené des consultations intensives par voie électronique. Ces travaux avaient abouti à l'établissement par le Groupe d'experts commun d'un projet de cadre de sûreté pour les applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui avait été porté à la connaissance du Sous-Comité à sa quarante-cinquième session dans le document A/AC.105/C.1/L.292.



5. Le Groupe de travail a noté que le Groupe d'experts commun avait demandé au Secrétariat de dresser un procès-verbal de ses réunions. Le Groupe d'experts commun était convenu que ces procès-verbaux, rapports et autres documents écrits ne pourraient être rendus publics sans son consentement préalable et qu'ils ne pourraient être modifiés sans son examen et son approbation.
6. À ses 1^{re} et 2^e séances, le Groupe de travail a examiné le projet de cadre (A/AC.105/C.1/L.292) et présenté au Groupe d'experts commun les observations des États membres.
7. Le Groupe de travail a noté que le Groupe d'experts commun avait actualisé le texte du projet de cadre, à la lumière des débats qui avaient eu lieu en son sein pendant la quarante-cinquième session du Sous-Comité, ainsi que des observations reçues des États membres. À ses 3^e, 4^e et 5^e séances, le Groupe de travail a examiné le texte du projet de cadre actualisé (A/AC.105/C.1/2008/CRP.10). Pour ces séances, le Groupe de travail a bénéficié de services d'interprétation.
8. Le Groupe de travail a noté qu'il était nécessaire de soumettre aux délégations, dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, les futures révisions du cadre proposé par le Groupe d'experts commun, avant qu'il ne les examine. Il a prié le Secrétariat d'étudier les mécanismes qui permettraient d'accomplir cette tâche à ses prochaines sessions.
9. Le Groupe de travail a examiné les travaux qui ont été réalisés et qui doivent être réalisés dans le cadre de son plan de travail pluriannuel, et a recommandé ce qui suit:
 - a) Demander au Secrétariat de faire traduire le texte du projet actualisé de cadre (A/AC.105/C.1/2008/CRP.10) dans toutes les langues officielles de l'ONU et de le mettre à disposition sous la forme d'une version révisée du document A/AC.105/C.1/L.292 (qui sera publiée ultérieurement, sous la cote A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1);
 - b) Transmettre le texte du projet de cadre révisé, qui figurera dans le document A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1, aux États membres et aux observateurs permanents du Comité pour observations, à soumettre au Groupe d'experts commun d'ici au 1^{er} mai 2008.
10. Le Groupe de travail a noté que le Groupe d'experts commun prévoyait de soumettre le document A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1 au secrétariat de l'AIEA afin qu'il soit examiné par les comités des normes de sûreté de l'AIEA avant d'être soumis aux États membres de l'AIEA pour observations, lesquelles seront ensuite examinées par la Commission des normes de sûreté de l'AIEA.
11. Le Groupe de travail a pris note du calendrier provisoire suivant des réunions du Groupe d'experts commun en 2008: 9-11 juin 2008 et 21-23 octobre 2008. À cet égard, il a noté que l'opportunité de chacune de ces réunions et le choix de leur date exacte seraient communiqués par le Secrétariat à tous les participants au Groupe d'experts commun.
12. Le Groupe de travail a rencontré des représentants du Secrétariat et est convenu avec eux des actions suivantes:
 - a) La toute dernière version du projet de cadre, dont le Groupe d'experts commun est convenu à sa réunion pendant la quarante-cinquième session du Sous-

Comité, serait considérée comme la version anglaise du projet de cadre de sûreté révisé, qui sera publiée ultérieurement sous la cote A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1;

b) Le Secrétariat fournirait une version du document A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1 montrant le suivi des modifications pour faciliter l'établissement de la terminologie (y compris un glossaire en plusieurs langues) dont se serviraient le Groupe d'experts commun et le Service de la gestion des conférences;

c) Des représentants du Secrétariat assisteraient aux futures réunions du Groupe d'experts commun pour établir ensemble la terminologie, y compris un glossaire en plusieurs langues, dont se serviraient le Groupe d'experts commun et le Secrétariat pour élaborer les futures versions du projet de cadre révisé.

13. Le Groupe de travail a remercié le Secrétariat pour l'excellent soutien qu'il a apporté à l'organisation des réunions du Groupe d'experts commun, en assurant la distribution des documents en temps voulu et la collecte des observations, et en général, en mettant en œuvre un processus efficace pour établir le projet de cadre.

14. Le Groupe de travail a aussi remercié le Secrétariat d'avoir rencontré le Groupe d'experts commun pour examiner avec lui les méthodes d'édition et de traduction du cadre de manière à garantir un produit satisfaisant sur le plan technique et rédactionnel.

15. À sa [6^e] séance, le [21] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.